

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***19031174***

de

Reçu au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le 20 FEB 2019
Jours de réception.
Le Greffe

N° d'entreprise : **0533.835.441****Dénomination**(en entier) : **OROLIB**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SC SPRL**Adresse complète du siège : **Neuvillers, La Spinette 90 Boîte B - 6800 Libramont-Chevigny****Objet de l'acte : Siège social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 2019

L'Assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes : Transfert du siège social et du siège d'exploitation de la société à l'adresse suivante :

Rue du Flosse, 23/B, à 6800 Libramont-Chevigny

L'Assemblée mandate la société J.Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée générale extraordinaire, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Déposé en même temps procès-verbal avec mandat du 24.01.2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).